



Pôles d'appui à la scolarité (PAS)

→ Les comportements déconcertants (mémento) :

L'école est confrontée aux attitudes inadaptées de certains élèves avec une impression d'une augmentation de la population des jeunes à comportements déconcertants.

Pour certains d'entre eux, le diagnostic relève du champ médical, pour d'autres la cause de leurs conduites n'est que contextuelle.

Le climat de la classe est très souvent impacté, qu'il s'agisse de difficultés comportementales ou de troubles de comportement, et les élèves tout autant que les adultes qui les accompagnent en subissent les conséquences (violence, agressivité, réduction du temps d'apprentissage, difficultés relationnelles, ...).

Confrontée à ces problématiques à l'origine différente mais à l'expression souvent similaire, l'école inclusive se doit de réfléchir aux dispositifs, aux aménagements et aux adaptations pédagogiques permettant de répondre au mieux et au plus près des besoins de ces élèves.

Comportements perturbés ou troubles du comportement ?

Il est essentiel de différencier les difficultés comportementales des troubles du comportement, de distinguer l'élève perturbateur de l'élève perturbé.

Les troubles du comportement résistent à une gestion pédagogique de classe appropriée et à certains aménagements spécifiques, s'inscrivent dans une problématique individuelle complexe et relèvent obligatoirement d'un diagnostic médical pédopsychiatrique. Les troubles du comportement nécessitent un accompagnement global, pluridisciplinaire, en partenariat avec des structures extérieures à l'école, qui doit être contractualisé avec les responsables légaux. Les élèves présentant ce type de troubles peuvent bénéficier d'une reconnaissance de handicap et, si cela s'avère nécessaire, d'un accompagnement par un AESH et/ou d'un suivi (SESSAD), d'une orientation adaptée (DITEP).

Les **difficultés comportementales** sont en général : ponctuelles, réactionnelles à un contexte donné (phase sensible du développement ou encore événement extérieur déstabilisant).

D'après *Aider et accompagner les élèves en difficulté de comportement*, Académie de Dijon

	Difficulté de comportement	Trouble du comportement
Durée	Crise passagère ou épisodique ; Manifestation momentanée.	Persiste depuis plusieurs mois.
Constance	Dans un seul contexte (ex : dans la cour)	Se manifeste dans diverses situations scolaires et sociales.
Fréquence	Dans la moyenne des enfants de son âge.	De trois à quatre incidents critiques par semaine ; Plusieurs fois par jour.
Gravité	Peu dommageable pour lui-même ou les autres.	Entraîne des conséquences graves pour soi et les autres.
Complexité	Comportement isolé.	Plusieurs comportements inadaptés.

Grille élaborée par Sylvie Castaing, responsable de la formation pour l'adaptation scolaire et la scolarisation des enfants handicapés de l'ESPE de Strasbourg.

Manifestations

Vécu du côté de l'enseignant :

- Veut tout, tout de suite ; change d'humeur brutalement
- Accepte difficilement le travail demandé et abandonne très vite ; très souvent insatisfait de ses productions
- Ne réagit que peu aux sollicitations de l'adulte
- Se déplace fréquemment ; agitation
- Prend sans cesse la parole
- Se montre grossier

Vécu du côté de l'élève :

- Emotions et frustrations peu ou pas contrôlées ; recherche de plaisir et de satisfaction immédiats
- Sentiment d'échec permanent
- Estime de soi très faible
- Angoisse à se confronter à de nouveaux savoirs
- Un rapport très fluctuant à la loi
- Un rapport perturbé à la temporalité
- Sentiment d'insécurité
- Mise à l'épreuve des règles pour tester la fiabilité du cadre, de l'adulte.

Les signes d'alerte

- Difficultés d'adaptation au changement
- Forte excitation, exubérance
- Hyperactivité, impulsivité
- Agressivité de l'élève envers lui-même, ses pairs et/ou les adultes
- Destructures, actes de violence
- Mise en danger
- Intimidation, provocation
- Refus de toute frustration
- Recherche d'attention par des comportements inattendus
- Refus des règles
- Rejet de l'échec, de l'erreur
- Hypersensibilité (notamment à l'injustice)

Travailler en équipe et collaborer avec les familles

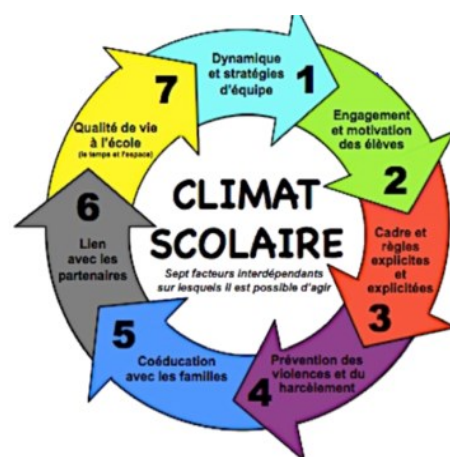
« Lorsque le comportement d'un élève perturbe gravement et de façon durable le fonctionnement de la classe malgré la concertation engagée avec les responsables légaux, sa situation doit être soumise à l'examen de l'équipe éducative... Lorsqu'un enfant a un comportement momentanément difficile, des solutions doivent être cherchées en priorité dans la classe, ou exceptionnellement et temporairement dans une ou plusieurs autres classes ». [Circulaire n° 2014-088 du 9-7-2014](#) : Règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques.

Une implication de l'ensemble des partenaires est nécessaire à la réussite de la scolarisation des enfants adoptant des comportements perturbateurs.

La collaboration au sein de l'équipe éducative et avec les parents est indispensable. L'équipe enseignante mène une réflexion sur les difficultés de comportement pour anticiper les situations complexes. Sous la responsabilité du directeur d'école ou du chef d'établissement, l'équipe éducative peut faire appel dans un premier temps aux personnes ressources de l'école pour évaluer la nature des difficultés et émettre des hypothèses sur les besoins.

La prévention des problèmes de comportement à l'école commence par l'établissement d'un climat sécurisant où les attentes sont clairement définies par des intervenants qui agissent avec cohérence et constance auprès des élèves. (Mayer, 2001).

Des personnes ressources, extérieures au contexte de l'école, peuvent venir renforcer la qualité du dialogue et identifier des pistes pour une meilleure collaboration de la famille et d'un accompagnement plus soutenu de l'élève. Les échanges doivent être fréquents et actés en pratique de façon concertée et cohérente. Le recours au pôle ressource de circonscription peut s'avérer utile notamment dans le cadre de situations complexes.



Créer un environnement sécurisant, ordonné, prévisible et positif

1. Instaurer entre l'élève et l'enseignant un cadre relationnel bienveillant et structurer les relations sociales

La capacité de l'enseignant à gérer émotionnellement les situations difficiles en classe est essentielle, car sa réponse aux comportements agressifs et perturbateurs en classe a une incidence sur le développement comportemental de l'élève. (Hall et Oliver, 1992)

- Présenter des règles de classe formulées de manière positive et décrivant des comportements observables et mesurables
- Formuler des demandes claires et directes en employant un ton de voix calme et neutre et en s'assurant que le contact visuel est établi
- Croire dans les capacités de l'élève à changer ses comportements
- Faire ce qu'on dit et dire ce qu'on fait : être un modèle de fiabilité

- Identifier les comportements attendus et enseigner les codes sociaux
- Solliciter, encourager, renforcer les comportements adaptés et éviter d'accorder un intérêt excessif aux attitudes inappropriées
- Penser les sanctions de façon éducative
- Verbaliser l'implicite (en particulier sur le plan relationnel)

2. Structurer le temps

- Installer des routines, des rituels et planifier les transitions
- Les emplois du temps et les horaires sont prévisibles et clairement formulés
- Anticiper, écrire au tableau le programme de la matinée ou de la journée, barrer au fur et à mesure les activités déjà conduites, ...
- Les changements sont, si possible, anticipés et explicités : privilégier la régularité, la stabilité, la prévisibilité du cadre pédagogique
- Organiser et structurer les temps informels
- Utiliser un Timer (chrono visuel) ou un sablier pour permettre à l'enfant de visualiser le temps

3. Structurer l'espace

- Penser la place de l'élève : loin d'éventuels stimuli, plutôt proche du tableau, un positionnement lui permettant d'être dans le groupe
- Si cet élève est accompagné par un AESH, réfléchir à la place et aux missions de celui-ci afin qu'il ne fasse pas écran aux interactions avec les pairs
- Expliciter clairement les règles et modalités de déplacement dans la classe, l'école, la cour
- Des espaces d'activités définis avec des repères pour en identifier la fonction : espace de travail, espace de lecture, espace de décompression (avec éventuellement des outils d'évacuation : cahier de gros mots, boîte à colère...), espace de manipulation...
- Ranger le matériel de façon organisée et toujours à la même place et enlever de sa table le matériel superflu

4. Observer, analyser et anticiper pour mieux agir

« La verbalisation de l'élève, en situation d'échange, est un mode particulièrement privilégié permettant de connaître le fonctionnement de sa pensée et visant à ce que lui-même en prenne conscience. »

(Michel Perraudau, *La parole de l'élève : entretien et dialogue à l'école*).

- Conduire une observation fine, objectivée et régulière de l'élève dans les moments d'agitation ou de perturbation mais aussi dans les moments où l'élève semble être (plus) à l'aise
- En faire une analyse précise et l'écrire pour le garder en mémoire et évaluer les progrès
- S'appuyer, dans un premier temps sur les moments positifs et proposer des situations similaires afin d'aider l'élève à retrouver confiance, à prendre conscience de sa propre manière d'agir et de réagir
- Identifier les centres d'intérêt, les domaines de réussite et les compétences acquises afin de s'en servir comme points d'appui
- Repérer les situations qui déstabilisent l'élève de manière récurrente et les traiter de manière spécifique
- S'entretenir avec l'élève afin de l'aider à identifier ses difficultés et ses besoins (Cf. [Repères et outils pour aider et accompagner les élèves en difficulté de comportement](#))

5. Structurer les activités

- Organiser des activités de groupe et mener des projets collectifs
- Proposer des activités signifiantes en précisant les objectifs clairement
- Proposer aux élèves de faire des choix entre plusieurs tâches
- S'assurer de la bonne compréhension des consignes
- Aborder des contenus riches culturellement (Cf. Serge Boimare, *L'enfant et la peur d'apprendre*)
- Etablir des codes pour prévenir de son état (baromètre de stress, d'émotions, feu tricolore, tétra-aide...)
- Séquencer les activités et identifier les compétences intermédiaires requises
- Prendre garde à ne pas sous-alimenter cognitivement
- Pointer régulièrement les progrès
- Désacraliser les situations d'évaluation



Gérer un comportement inadapté, voire violent

Pendant

Il est indispensable :

- De protéger l'élève et le groupe classe
- D'alerter un collègue, le directeur d'école, le chef d'établissement, le CPE
- De rester le plus calme possible
- De ne pas montrer son angoisse ou sa peur
- De mettre l'élève dans un endroit paisible et sécurisant (sous surveillance)
- De recourir à ce qui l'apaise habituellement
- De différer les remarques concernant le comportement et ses conséquences
- De l'immobiliser physiquement s'il se met en danger ou met les autres en danger

En fonction de l'élève :

- Ne pas entrer en contact physique
- Se mettre à sa hauteur, lui dire qu'on est là pour lui, pour l'aider
- L'encourager à s'apaiser, lui demander ce qui lui permettrait de se calmer

Après

Il est nécessaire de différer le traitement de la crise.

- Accorder du temps à l'élève pour se reposer avant de discuter de l'évènement
- Recréer le lien avec l'élève, le sécuriser et faire un retour auprès des élèves ayant assisté à la crise afin de rassurer
- Éviter les moralisations et reproches et interroger la perception de l'élève sur les faits sans juger
- Identifier les facteurs précipitants avant la crise : lui faire exprimer ses sentiments avant, pendant et après la crise
- S'entendre avec l'élève afin qu'il répare et qu'il assume les conséquences de ses actes

Claudine HUGOTTE, CPC ASH Aude